

Doit-on accepter le burkini à la piscine ?

Les maillots couvrants sont autorisés dans certaines piscines mais leur usage est marginal. Faut-il accepter tous les particularismes au nom du respect des religions ?

Après les aliments halal et casher dans les cantines scolaires, ce sont les maillots de bain couvrants qui font parler d'eux. Et plus particulièrement les *burkinis* (contraction de burqa et bikini) qui sont autorisés depuis quelque temps dans les Center Parks et Sunparks de Belgique. C'est ce que dévoilaient mardi les journaux du groupe *Sudpresse*.

Le porte-parole du village de vacances Sunparks de Vielsalm explique que ces combinaisons intégrales en élasthane sont autorisées depuis quelques mois afin de permettre aux femmes de confession musulmane de pouvoir nager tout en respectant les préceptes de leur religion. Il ajoute que la décision a été prise pour des raisons d'hygiène parce que certaines clientes se baignaient en pantalon ou en jeans.

« Pas tout nu non plus »

Dans la plupart des autres piscines du royaume, c'est toujours le maillot de bain classique qui est de rigueur... Du moins durant les heures d'ouverture au public. Car à Schaerbeek, par exemple, la piscine communale réserve une tranche horaire spécifique le dimanche à des associations de femmes qui désirent se baigner tranquillement loin des regards de la gent masculine.

Dans les écoles à forte concentration d'élèves de confession musulmane, les cours de natation posent régulièrement des problèmes dus à la mixité garçons/filles. Les certificats médicaux évitant aux filles de devoir suivre les cours de

natation pour toutes sortes de raisons (allergie au chlore, verrues, etc.) y sont d'ailleurs légion.

Ces particularismes signifient-ils la fin du vivre-ensemble ? Chaque communauté aura-t-elle droit à son créneau horaire pour nager sans être « dérangée » par une tenue qui n'est pas conforme aux préceptes de sa religion ? Les gros seront-ils séparés des minces ? Les roux des blonds ? Les grands des petits ? Jusqu'où ne pas aller trop loin, telle est la question.

Pour Edouard Delruelle, professeur de philosophie politique à l'Université de Liège (ULg), tant qu'il n'y a pas d'infraction à la loi ou un problème lié à l'hygiène, par exemple, il n'y a pas de raison de s'offusquer.

« Les gens viennent à la piscine avec le maillot qu'ils veulent. Le but n'est pas non plus de venir le plus dénudé possible. Ce n'est pas un prescrit. Enfin, peut-être culturellement, et ça peut aussi devenir intéressant à analyser. Mais a priori, s'il n'y a aucun problème réglementaire, d'hygiène ou de confrontation avec les normes en vigueur, les lois, alors je ne vois pas le problème », explique le professeur de philosophie.

Et Edouard Delruelle de préciser : *« Je suis favorable à l'interdiction des signes religieux à l'école et dans la fonction publique. Dans le reste de la vie sociale, c'est la liberté individuelle qui doit prévaloir, à condition qu'il n'y ait pas de discrimination au sens de la loi. »* ■

Ph.Db. et C.D.P.

D'AUTRES EXEMPLES

Ce que d'autres cultures « exigent »

Au niveau alimentaire. Les Juifs ont leurs aliments casher, les musulmans le halal. Cela signifie qu'on ne mélange pas viande et produits laitiers, ou que les animaux sont abattus selon un rituel bien précis. D'autres religions ont également leurs particularités au niveau alimentaire. L'hindouisme, par exemple, est plutôt porté vers le végétarisme mais sans exclusive.

Au niveau des congés. Chaque culture ou religion a son calendrier en fonction de fêtes (religieuses ou non) ou de commémorations et dates à célébrer. C'est ce qui com-

plique la tâche de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui ne peut pas reconnaître tous les jours fériés des 193 États membres au risque de paralyser son fonctionnement. C'est le cas du « Yom Kippour » (jour du Grand Pardon pour les Juifs), par exemple, qui n'est pas reconnu comme un jour férié officiel des Nations unies. **Au niveau vestimentaire.** Certaines religions obligent leurs fidèles à porter des vêtements ou accessoires vestimentaires spécifiques avec des variantes. C'est le cas du turban et de la barbe pour les sikhs. L'interdiction de porter le turban est ressentie par les sikhs comme une persécution religieuse.

l'expert « Le vrai problème, c'est le patriarcat »

Edouard Delruelle est professeur de philosophie politique à l'Université de Liège. D'emblée, il insiste : « *Il faut distinguer ce qui est de l'ordre des normes, des lois, et ce qui est de l'ordre des comportements qu'on ne peut véritablement interdire.* »

Ces « exceptions culturelles » qui tendent à se multiplier sont-elles le signe d'une meilleure intégration d'autres cultures dans la société belge ou au contraire d'une augmentation du communautarisme ?

On voit bien qu'on va vers une ghettoïsation de la société. L'addition des inégalités sociales et, par compensation, des renfermements culturels, est une réalité inquiétante de notre société. Le burkini est-il le signe du repli d'une certaine communauté ou au contraire le signe qu'elle se mélange et participe donc au vivre-ensemble, à la diversité culturelle ? Je ne peux vous le dire.

Faut-il autoriser tous les particularismes à s'exprimer ?

C'est indécidable. Parce qu'on pourra toujours retourner les décisions éventuelles dans des sens opposés : la possibilité pour une femme de se couvrir davantage le corps pourrait être considérée soit comme un signe d'infériorisation, de pudeur archaïque, soit comme une forme d'indépendance. Ensuite, les problèmes dits « inter-

culturels » ne sont pas toujours liés à la religion, mais plutôt à ce que j'engloberais sous le terme « patriarcat ». Certes, ce phénomène s'entretient souvent au nom de la religion, mais il n'est pas exclusivement religieux.

C'est-à-dire ?

Le vrai problème n'est pas l'islam, avec le halal, les fêtes du sacrifice, etc. Quand on regarde la vie des entreprises, généralement, on trouve des solutions à ces questions. Le vrai problème est le patriarcat, la domination de l'homme sur la femme. Cette soumission de la femme peut prendre différentes formes, comme celle de la pudeur. Tous les problèmes auxquels on peine à trouver des réponses ont trait à cela : le refus de servir sous l'autorité d'une femme, la question du voile, certaines formes d'homophobie... Je ne dis pas que la religion ne pose pas de problèmes, mais ce qui fait davantage question chez les individus eux-mêmes dans leur vie quotidienne, ce sont les questions de rapports hommes-femmes. Cela s'exprime dans des modes de sociabilité primaires comme le voisinage, la piscine, par exemple, où l'on constate des refus de serrer la main, des vêtements qui se rallongent. Et cela fait légitimement débat, parce que cela questionne sur le monde vers lequel on se dirige. ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA